# Dossier de VAE pour le Certificat de Qualification Professionnelle « guide de Véhicules Terrestres Motorisés à guidon », option Quad

## Sommaire


Préambule

I. Présentation du dispositif

- Présentation de la VAE
- Description du Certificat de Qualification Professionnelle « guide de Véhicules Terrestres Motorisés à guidon », option Quad
- Conditions d'accès à la certification par VAE
- Les étapes de la procédure VAE

II. 1ère Partie : la recevabilité

- La fiche d'identité
- La lettre de motivation
- Les tableaux récapitulatifs des expériences professionnelles et bénévoles
- La déclaration sur l'honneur
- Les justificatifs à fournir

III. 2ème partie : La description des acquis

- Cursus scolaire ou universitaire,
- Formation dans le domaine des activités physiques et sportives,
- Autres formations suivies,
- Formation autodidacte,
- Description des connaissances et compétences acquises dans les domaines suivants :
  - Compétences techniques (pilotage, gestion du matériel),
  - Compétences d'ordre organisationnel,
  - Activités de protection et de valorisation du patrimoine naturel et historique,
  - Autres compétences ou activités (sécurité, gestion commerciale et financière, topographie, …),
- Rédaction d'une fiche relatant une journée d'activité (contexte de l'activité, analyse détaillée et approfondie des tâches, implication personnelle).

IV. Le jury VAE

V. Annexe

- Attestation type


**Date limite de retour des dossiers en vue de la prochaine réunion de la commission VAE : .....**

## PREAMBULE

L'encadrement à titre rémunéré des balades ou randonnées en quad est une profession réglementée (article L 212-1 et suivants du Code du sport). Ainsi, les accompagnateurs doivent être titulaires d'un diplôme reconnu par l'Etat. Jusqu'au 1er juillet 2008, seuls le BEES 1er degré option motocyclisme et le BPJEPS « sport automobile » assorti de l'UC Complémentaire « conduite de loisirs sur quad » permettaient de s'acquitter de cette obligation.

Depuis le 1er juillet 2008, l'Etat a reconnu par une inscription au Répertoire National de la Certification Professionnelle (RNCP), un nouveau diplôme : le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) « Guide de véhicules terrestres motorisés à guidon », option quad.

Ce CQP a été proposé et élaboré par la Fédération Française de Motocyclisme (FFM) et le Syndicat National des Professionnels du Quad et de la Motoneige (SNPQM), afin de répondre plus spécifiquement aux besoins des professionnels du secteur.

## I. PRESENTATION DU DISPOSITIF DE VAE

### LA VALIDATION D'ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

Instaurée par la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, la validation d'acquis de l'expérience (VAE) est une procédure offrant la possibilité d'accéder à certains diplômes, titres ou qualifications à partir de compétences acquises au cours des expériences en qualité de professionnel ou de bénévole, en rapport avec le titre, diplôme ou qualification visé.

Ainsi, cette procédure permet à toute personne répondant aux conditions de recevabilité (cf. page 4), d'obtenir tout ou partie du Certificat de Qualification Professionnelle « guide de Véhicules Terrestres Motorisés à guidon », option Quad. L'obtention totale de cette qualification par validation a la même valeur qu'une certification obtenue après un parcours de formation.

### LE CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE « GUIDE DE VEHICULES TERRESTRES MOTORISES A GUIDON », OPTION QUAD

Le « guide Quad » accueille, renseigne, et accompagne en randonnée les pratiquants où il a un rôle d'encadrant. Il utilise les moyens de surveillance et de secours pour garantir les meilleures conditions de pratique. En cas de difficultés, il fait appel aux organismes de secours (pompiers, SAMU, gendarmerie…).

Il s'appuie sur des compétences générales, techniques et organisationnelles pour préserver l'intégrité physique de tous les pratiquants, en veillant notamment à adapter l'allure de déplacement en fonction de chaque situation.

Le « guide Quad » accompagne un public titulaire d'un permis autorisant la conduite d'un quad, dans une pratique de loisirs pendant des balades, des randonnées et de la découverte de la nature.

Ses fonctions peuvent être classées en six grands types :

1- Il accueille et informe les pratiquants,
2- Il élabore et encadre la randonnée,
3- Il sensibilise les pratiquants et préserve le milieu naturel,
4- Il s'assure de la qualité du matériel, des équipements mis à disposition et éventuellement des locaux,
5- Il se préoccupe de l'environnement de la structure,
6- Il participe à la gestion commerciale, administrative et financière de la structure.

CONDITIONS D'ACCES A LA CERTIFICATION PAR VAE

Pour bénéficier de la procédure VAE vous devez remplir les conditions suivantes :

- Etre de nationalité française
- Ne pas avoir de condamnation inscrite au bulletin n°3 du casier judiciaire
- Etre âgé au minimum de 20 ans
- Etre titulaire d'un titre ou permis permettant la conduite d'un quad sur voies ouvertes à la circulation publique,
- Justifier d'une expérience continue ou non, en qualité de professionnel (salarié, responsable d'entreprise, travailleur indépendant, …) ou de bénévole d'une durée minimale de 2400 heures sur au moins 3 ans. L'expérience doit être en rapport direct avec le Certificat de Qualification Professionnelle « guide de Véhicules Terrestres Motorisés à guidon », option Quad. Il doit donc s'agir d'activités d'encadrement de balades et randonnées motorisées.

ÉTAPES DE LA PROCÉDURE VAE :

| Phases | Etapes | Opérations (1ère partie) | Qui ? | Délai<br>Au plus tard … |
|---|---|---|---|---|
| **1** | A | Retrait du dossier de demande de VAE auprès de la FFM ou du SNPQM | Vous | |
| | B | Renseigner cette première partie du dossier de demande dite « Recevabilité » | Vous | |
| | C | Retourner cette première partie à la FFM (2) accompagnée des justificatifs utiles | Vous | 3 mois (1) |
| **2** | D | Examen administratif de la partie « recevabilité » | FFM et SNPQM | (3) |
| | E | Notification de la recevabilité et envoi de la 2ème partie du dossier | FFM | Sous 15 jours |
| **3** | F | Réception de la 2ème partie du dossier de demande : « Description des acquis » | Vous | |
| | G | Retourner cette 2ème partie accompagnée des éléments utiles | Vous | (1) |
| **4** | H | Examen des demandes de VAE | Jury | (3) |
| | I | Notification au candidat de la décision du Jury | FFM | |

(1) Avant la date mentionnée dans l'encadré en page 1

(2) FFM-Service Développement & Formation – 74 avenue Parmentier – 75 011 PARIS

(3) Tous les 2 mois en moyenne.

## II. 1ERE PARTIE DU DOSSIER : LA RECEVABILITÉ

La première partie du dossier permet à la FFM et au SNPQM de vérifier que vous remplissez bien les conditions d'accès à la procédure de validation des acquis de l'expérience.

Il vous faut donc renseigner le plus précisément possible :

- La fiche d'identité,
- La lettre de motivation,
- Les tableaux récapitulatifs des expériences professionnelles ou bénévoles,
- La déclaration sur l'honneur.

Les frais de gestion [i] de cette première partie du dossier s'élèvent à 55 € pour l'année 2010, à régler à la FFM. (pour le dépôt initial du dossier ou pour toute demande de complément de dossier)

(i) : Les frais administratifs, de déplacement et d'indemnisation des experts et des membres du jury.

***Pièces à fournir*** : *- copie de la carte d'identité nationale recto/verso ou passeport en cours de validité,*
*- lettre de motivation,*
*- Curriculum Vitae,*
*- copie du diplôme de Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC 1) ou diplôme équivalent ou supérieur[ii] (AFPS ou autre …),*
*- copie d'un titre ou permis permettant la conduite d'un quad sur voies ouvertes à la circulation publique,*
*- récépissé de déclaration d'établissement APS (DDJS)*
*- extrait du casier judiciaire : bulletin n°3 [ii],*
*- certificats de travail des emplois occupés en liaison avec le diplôme ou bulletins de salaire, ou tout autre document attestant des activités,*
*- chèque bancaire ou postal de 55 € à l'ordre de la FFM. lors du dépôt initial du dossier ou demande de complément de dossier*

Une fois remplie et signée, vous devez retourner cette 1ère partie et les pièces justificatives à la FFM-Service Développement & Formation – 74 avenue Parmentier – 75 011 PARIS, en respectant l'échéancier précisé ci-dessus.

## III. 2ème PARTIE DU DOSSIER : DESCRIPTION DES ACQUIS

La seconde partie du dossier porte sur votre expérience. Elle permettra au jury d'évaluer les connaissances, les aptitudes et les compétences en rapport avec le Certificat de Qualification Professionnelle « guide de Véhicules Terrestres Motorisés à guidon », option Quad.

Ainsi, pour cette phase vous devez détailler vos expériences de façon à permettre au jury de repérer les compétences attendues.

Des précisions et des conseils vous seront fournis avec le dossier de cette 2ème partie de la procédure VAE.

Les frais de gestion [iii] de cette 2ème partie du dossier s'élèvent à 310 € pour l'année 2010, à régler à la FFM. (pour le dépôt initial du dossier ou pour toute demande de complément de dossier)

## III. LE JURY : COMPOSITION - ROLE

Le jury en charge de la validation des demandes de VAE est constitué de manière identique à celui qui valide le Certificat de Qualification Professionnelle « guide de Véhicules Terrestres Motorisés à guidon », option Quad à l'issue du cursus de formation.

Il se prononce sur les demandes après étude de chaque dossier et sur avis d'experts désignés. Il peut attribuer le CQP en totalité ou bien ne valider qu'une partie des Unités Capitalisables (UC) exigées pour l'obtention du Certificat de Qualification Professionnelle « guide de Véhicules Terrestres Motorisés à guidon », option Quad. Il préconise alors les modalités d'acquisition des UC non validées.

Pour ce faire, chaque candidat reçoit une notification écrite.

(ii) : A joindre au plus tard avec la 2ème partie
(iii) : Les frais administratifs, de déplacement et d'indemnisation des experts et des membres du jury.

*Reçu à la FFM, le : … / … / … et enregistré sous le N° : …… / ……*

# 1ère Partie : LA RECEVABILITE

## FICHE D'IDENTITÉ

❑ Mademoiselle ❑ Madame ❑ Monsieur

NOM : ..... Prénom : ..... Épouse : .....

Date et lieu de naissance : .....

Nationalité : ..... Situation de famille : .....

Adresse personnelle : .....

Code Postal : .....Ville : .....

Téléphone professionnel : ..... Téléphone mobile : .....

Téléphone personnel : .....

E mail : .....

## STATUT ACTUEL

❑ Salarié ❑ Chef d'entreprise ❑ Travailleur indépendant

❑ Autre statut professionnel : .....

❑ Bénévole

❑ Demandeur d'emploi

❑ Autre : .....

Nom de la structure : .....

Adresse complète : .....

.....

.....

## LETTRE DE MOTIVATION

*Exposez les raisons de votre démarche par rapport à votre projet personnel et/ou professionnel*

.....
.....
.....

# DOSSIER VAE : CQP « Guide VTM à guidon », option Quad

## EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

*Cette partie mérite une attention toute particulière. Il s'agit pour vous de décrire avec précision, vos différentes expériences professionnelles, en lien direct avec le Certificat de Qualification Professionnelle « guide de Véhicules Terrestres Motorisés à guidon », option Quad.*

*Veuillez indiquer la succession des postes occupés, du plus récent au plus ancien. Précisez si votre travail est effectué à temps complet ou à temps partiel. Si le travail est à temps partiel, inscrivez le taux (1/2 ; 1/3 ; 3/4 d'un temps complet). Précisez pour poste et/ou fonction la durée (en jours par mois ou par an)*

| **Période** *(Début/Fin)* | **Nom de l'Entreprise ou de la structure** *(Précisez le nombre de salariés, parc machines, …)* | **Titre ou fonction occupée** *(Précisez le poste occupé, la fonction)* | **Niveau de responsabilité** *(Précisez vos responsabilités sur le poste)* | **Durée** |
|---|---|---|---|---|
| | | | | |

*N'hésitez pas à utiliser plusieurs pages si nécessaire.*

# DOSSIER VAE : CQP « Guide VTM à guidon », option Quad

## EXPERIENCES BENEVOLES

*Cette partie mérite une attention toute particulière. Il s'agit pour vous de décrire avec précision, vos différentes expériences bénévoles, en lien direct avec le Certificat de Qualification Professionnelle « guide de Véhicules Terrestres Motorisés à guidon », option Quad.*

*Veuillez indiquer la succession des fonctions occupées, de la plus récente à la plus ancienne. Précisez la durée moyenne /semaine de vos collaborations pour chaque fonction.*

| **Période** *(Début/Fin)* | **Nom de l'Entreprise ou de la structure** *(Précisez le nombre de salariés, parc machines, …)* | **Titre ou fonction occupée** *(Précisez le poste occupé, la fonction)* | **Niveau de responsabilité** *(Précisez vos responsabilités sur le poste)* | **Durée** |
|---|---|---|---|---|
| | | | | |

*N'hésitez pas à utiliser plusieurs pages si nécessaire.*

**DECLARATION SUR L'HONNEUR**

Je soussigné(e) Mme ou M ..... déclare sur l'honneur sincères et exactes les informations mentionnées par mes soins dans la 1ère partie « Recevabilité » de mon dossier de demande de VAE, et conformes aux pièces jointes. *

Fait à : ..... Signature (précédée de la mention « attesté sur l'honneur »)

Le : ..... / ..... / .....

** : Le faux et usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45000 € euros d'amende.*

Rappel : pièces à fournir avec la 1ère partie : RECEVABILITE

- ❑ *Copie de la carte d'identité nationale recto/verso ou passeport en cours de validité,*
- ❑ *Lettre de motivation*
- ❑ *Curriculum Vitae*
- ❑ *Copie du diplôme de Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC 1) ou diplôme équivalent ou supérieur* [ii] *(AFPS ou autre …)*
- ❑ *Récépissé de déclaration d'établissement APS (DDJS)*
- ❑ *Copie d'un titre ou permis permettant la conduite d'un quad sur voies ouvertes à la circulation publique*
- ❑ *Extrait du casier judiciaire : bulletin n°3* [ii]
- ❑ *Certificats de travail des emplois occupés en liaison avec le diplôme ou bulletins de salaire, ou tout autre document attestant des activités,*
- ❑ *Chèque bancaire ou postal de 55 € à l'ordre de la FFM. Lors du dépôt de dossier initial ou demande de complément de dossier*

ii : A joindre au plus tard avec la 2ème partie

*Annexe 1*

# ATTESTATION

Je soussigné(e) Mme ou M .....

en qualité de : ❑ Chef d'entreprise (1)

❑ Président (1)

❑ Responsable (1)

❑ Autre (1) *(précisez) :* .....

de la structure *(raison sociale) :* .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. : ..... Email : .....

certifie que Mme ou M ..... Né(e) : .....

est (a été) : ❑ employé(e) dans l'entreprise en qualité de : .....

❑ prestataire professionnel en qualité de : .....

❑ bénévole dans l'association au(x) fonction(s) de : .....

.....

Depuis le : ..... / ..... / ..... ou pour la période du ..... / ..... / ..... au ..... / ..... / .....

Pour un volume horaire hebdomadaire de : ..... heures/semaine.

Nombre total d'heures effectuées : ..... heures.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans cette attestation.

Fait à : ..... Cachet de la structure et signature du responsable

Le : .....

(1) : Cocher la case

*Attention, en signant cette attestation vous engagez votre responsabilité pour toutes les informations mentionnées. Le faux et usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45000 € d'amende.*

*Annexe 2*

## *Extrait du référentiel d'activités et de compétences*

Le titulaire du Certificat de Qualification Professionnelle « guide de Véhicules Terrestres Motorisés à guidon », option Quad exerce le métier d'accompagnateur pour la randonnée en Quad.

D'une manière générale, il accueille les publics, explique le mode de fonctionnement, guide les randonneurs, entretient le matériel. Il contribue, par son rôle de guide, à la mise en œuvre du respect de l'environnement, des espaces naturels et du code de la route.

Il s'appuie sur des compétences générales, techniques et organisationnelles pour préserver l'intégrité physique de tous les pratiquants, en veillant notamment à adapter l'allure de déplacement en fonction de chaque situation.

Le « guide Quad » accompagne un public titulaire d'un permis autorisant la conduite d'un quad, dans une pratique de loisirs pendant des balades, des randonnées et de la découverte nature.

Les activités de « guide Quad » se déroulent soit à plein temps ou à temps partiel, soit de façon saisonnière dans des entreprises de statut juridique tel que : SA, SARL, EURL, entreprise unipersonnelle ou en nom propre, ou association.

Ses fonctions peuvent être classées en six grands types :

1- Il accueille et informe des pratiquants ;
2- Il élabore et encadre la randonnée ;
3- Il sensibilise les pratiquants et préserve le milieu naturel ;
4- Il s'assure de la qualité du matériel et des équipements mis à dispositions et éventuellement des locaux ;
5- Il se préoccupe de l'environnement de la structure ;
6- Il participe à la gestion commerciale, administrative et financière de la structure.

Le « guide Quad » exerce ses activités en autonomie, en fonction des responsabilités et de son statut au sein de l'entreprise.

*Annexe 3*

## Contenus de la formation

| | |
|---|---|
| **Prérogatives** | Accompagnement et encadrement, à titre rémunéré ou non, de balades et randonnées en quad de personnes titulaires d'un permis (A ou B) ou brevet (BSR quadricycle) autorisant la conduite des quads utilisés. |

| | |
|---|---|
| **Niveau requis** | - être titulaire du permis de conduire permettant la conduite d'un quad d'une cylindrée > à 50cc<br>- niveau technique suffisant (test ou attestation)<br>- être titulaire de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS ou BNS)<br>- casier judiciaire bulletin n°3 exempte de toute mention<br>- certificat médical mentionnant la « non contre indication » à la conduite d'un quad et à l'encadrement de balades ou randonnées en quad |
| **Conditions d'accès** | Faire acte de candidature auprès de la FFM. |
| **Contenu** | - UC 1 : approche générale – pilotage : 35h<br>- UC 2 : sécurité – fonctionnement [4] : 35h<br>- UC 3 : juridique – mécanique : 35h<br>- Stage en entreprise : 70h<br>- UC 4 : environnement naturel et « historique » : 35h<br>- UC 5 : gestion – organisation : 35h |
| **Organisation** | La formation est encadrée par des formateurs FFM Brevetés d'Etat spécialistes du quad, et des formateurs du SNPQM, assistés d'intervenants extérieurs. |
| **Tarifs** | Frais de formation : UC1 : 540€, UC2 : 600€, UC3 : 540€, UC4 : 600€, UC5 : 540€, soit 2 820 € pour l'ensemble de la formation. |
| **Evaluation** | - Chaque UC fera l'objet d'une évaluation menée par le formateur.<br>- Un stage en situation sera évalué à partir d'un rapport établi par le stagiaire et de l'évaluation du maître de stage.<br>- Epreuves certificatives de validation. |
| **Condition de délivrance du diplôme** | Un jury paritaire désigné par la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation de la branche « Sport » établi la liste des personnes admises après étude du dossier des candidats. |
| **Validité** | Certificat acquis à vie qui, pour être utilisé, doit être assorti d'une attestation triennale de réactualisation des connaissances. |

[4] : Un quad homologué, immatriculé et assuré est indispensable (pour une éventuelle location se renseigner).